



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Sprint final des mises en candidature au Panthéon des sports

Rivière-du-Loup, le 25 juillet 2024 – Les citoyens, clubs sportifs et organismes qui souhaitent soumettre une candidature au Panthéon des sports de Rivière-du-Loup n'ont plus que trois semaines pour déposer leur dossier. La date limite est le vendredi 16 août prochain.

Créé en 2008 par la Ville de Rivière-du-Loup, le Panthéon des sports a comme mission de reconnaître, honorer et mettre en valeur les athlètes, les équipes, les bâtisseurs, les collaborateurs, les entraîneurs, les officiels et les événements qui ont marqué l'histoire du sport à Rivière-du-Loup. En six occasions, la communauté a jusqu'à maintenant souligné l'apport de 26 personnes et organismes, qui ont contribué de façon exceptionnelle au développement du sport par leurs performances, leurs réalisations ou leur engagement soutenu. Les plus récents membres ont été admis en 2018.

La 7^e cérémonie d'intronisation se déroulera le 16 novembre prochain. Les détails, les critères d'admissibilité et les cahiers de candidature sont accessibles en ligne au VilleRDL.ca/Pantheon.

Pour toute question concernant la procédure ou les critères de sélection, veuillez contacter le secrétaire du Panthéon et adjoint aux sports à la Ville de Rivière-du-Loup, Vincent Laflamme, au 418 862-8293.

– 30 –

Source : Vincent Laflamme, adjoint aux sports

Service loisirs, cultures et communautaire, 418 862-8293

